



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international
d'éducation

UNESCO/BIE/C.66/1/Prov.+ Add.
Genève, 6 décembre 2016
Original : anglais

**SOIXANTE- SIXIÈME SESSION DU
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION**

Genève, 14 - 15 décembre 2016

PROJET D'ORDRE DU JOUR ET PROJET D'ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

2

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Mercredi 14 décembre 10h – 13h

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté**
(UNESCO/BIE/C.66/1/Prov.+ Add.)
- 3. Rapport d'activités 2016** *(UNESCO/BIE/C.66/2)*
- 4. Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation**

Déjeuner

Mercredi 14 décembre 15h – 18h

- 5. Projet de programme d'activités et de budget 2017** *(UNESCO/BIE/C.66/3)*
- 6. Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments)**
- 7. La CIE (rapport du Bureau du Conseil)**

Jeudi 15 décembre 10h – 13h

- 8. Adoption des décisions de la 66^e session** *(UNESCO/BIE/C.66/Decisions/Prov.)*
- 9. Dates de la 67^e session du Conseil du BIE**
- 10. Questions diverses**
- 11. Clôture de la 66^e session**

PROJET D'ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

La 66^e session du Conseil du BIE se tiendra au Bureau international d'éducation, 15 Route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex, Genève.

Elle débutera le mercredi 14 décembre 2016 à 10h et il est prévu qu'elle se termine le jeudi 15 décembre 2016 à 13h.

L'horaire de travail de la session sera le suivant : le mercredi 14 décembre de 10h à 13h et de 15h à 18h et le jeudi 15 décembre de 10h à 13h.

Mercredi 14 décembre de 10h à 13h

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte le mercredi 14 décembre à 10h par S.E. Dr. Hamood bin Khalfan Al-Harhi (Oman), Président du Conseil du BIE.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/1/Prov./Rev. + Add.

Ce projet a été préparé conjointement par le Président du Conseil du BIE et le Secrétariat du BIE. Conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par.5), «*Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session*».

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

3. Rapport d'activités 2016

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/2 Rapport de la Directrice

- La Directrice présentera les points saillants du rapport d'activités 2016, en mettant l'accent sur la preuve de leur impact.
- Le Conseil débattera du rapport des activités réalisées en 2016.
- La Directrice et/ou les chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du rapport d'activités 2016.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

4. Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation

- La Directrice présentera le document «Tableau de délégation de pouvoirs concernant les instituts de catégorie 1 pour l'éducation» (en anglais)
- L'ADG a proposé des modifications au sujet l'autonomie fonctionnelle des instituts de catégorie 1. A l'issue de consultations menées entre l'ADG et les Directeurs du BIE, de l'IIEP et de l'UIL, aucun consensus n'a pu être trouvé sur tous les changements clés proposés. Ces points sont repris dans le compte-rendu de réunion ci-joint.

- Il a été décidé que les Directeurs des instituts consulteraient les Présidents de leurs Conseils d'administrations respectifs. Des mesures ont été prises pour que les Présidents des instituts en question se réunissent et rencontrent ensemble la DG et l'ADG après ces consultations. La réunion aura lieu le 16 décembre.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

Déjeuner

Mercredi 14 décembre de 15h à 18h

5. Programme d'activités et budget 2017

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/3

- La Directrice présentera la proposition de programme d'activités, ainsi que le projet de budget pour 2017
- Le Conseil discutera le programme proposé pour 2017.
- La Directrice et/ou les Chefs de section répondront aux questions du Conseil.
- Le Conseil procédera à l'approbation du programme d'activités pour 2017.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

6. Contributions volontaires et programme de prêts et de détachements de personnel (secondments)

Le Président et la Directrice présenteront l'état d'avancement de leurs efforts respectifs visant à mobiliser des contributions volontaires et des prêts et détachements de personnel pour le BIE.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

7. La CIE (rapport du Bureau du Conseil)

Le Président présentera à l'ensemble du Conseil les conclusions du Bureau du Conseil sur le suivi de la mobilisation de ressources pour la CIE, agissant conformément à la délégation de la 65^{ème} session du Conseil.

Projets de décisions dans le document : UNESCO/BIE/C.66/Décisions/Prov.

Jeudi 15 décembre de 10h à 13h

8. Adoption des décisions de la 66^e session

DOCUMENT: UNESCO/BIE/C.66/Decisions/Prov.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, section XI, article 22), qui prévoit que « *le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session* » et que « *le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session* », le Conseil est invité :

- à examiner le texte du projet de décisions de la 66^e session ;
- à l'adopter ;
- à demander au BIE de publier le texte d'ici la fin janvier 2017

9. Dates de la 67^{ème} session du Conseil du BIE

10. Questions diverses

11. Clôture de la 66^e session